

AAVICII

Société en Nom Collectif
au capital de 1.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy – 92800 PUTEAUX
833 491 715 R C S NANTERRE

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2025**

[...]

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la Gérance

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

- approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport ;
- prend acte que l'exercice se solde par une perte nette comptable de 186,79 euros ;
- donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

- décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice de 186,79 euros au compte de report à nouveau antérieur nul qui sera ainsi porté à un montant négatif de 186,79 euros.
- rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, donne tous pouvoirs à la société MEDIALEX PARIS sise 4 place du 8 mai 1945, 92532 LEVALLOIS-PERRET, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt, de publicité ou autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

[...]

Certifié conforme

AIR BAIL, Associée

Représentée par
Madame Chloé LACAZE
Mandataire dûment habilitée

DocuSigned by:

E78F0D96558D40C...

SOCIETE ANONYME DE CREDIT A

L'INDUSTRIE FRANCAISE - CALIF, Associée

Représentée par
Madame Chloé LACAZE
Mandataire dûment habilitée

DocuSigned by:

E78F0D96558D40C...

De convention expresse valant convention sur la preuve et conformément aux articles 1366, 1367 et 1375 alinéa 4 du Code civil, les signataires conviennent de signer électroniquement, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS », le présent document par le biais du service DocuSign (www.docusign.com). En conséquence, les signataires s'accordent pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent document par le service DocuSign (www.docusign.com).

Certifié conforme
par un mandataire dûment habilité

DocuSigned by:
 Chloé ALCHÉ
E78F0D96558D40C...

Société en nom collectif AAVICII

17 Cours Valmy 92800 PUTEAUX

Comptes annuels au : 31 décembre 2024

Sommaire

<u>BILAN.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan actif.....</u>	<u>4</u>
<u>Bilan passif.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>6</u>
<u>Compte de résultat (en liste).....</u>	<u>7</u>
<u>Compte de résultat partie 2.....</u>	<u>8</u>
<u>ANNEXE.....</u>	<u>9</u>
<u>Annexe.....</u>	<u>10</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>11</u>
<u>Etats des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>12</u>
<u>INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>13</u>
<u>Composition du capital et variation des capitaux propres.....</u>	<u>14</u>
<u>Ventilation de l'impôt sur les sociétés.....</u>	<u>15</u>
<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....</u>	<u>16</u>
<u>Intégration fiscale.....</u>	<u>17</u>
<u>Information sur les postes concernant les entreprises liées.....</u>	<u>18</u>
<u>Honoraires des commissaires aux comptes.....</u>	<u>19</u>

BILAN

Bilan actif

Rubriques	31/12/2024		31/12/2023	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
<i>TOTAL immobilisations incorporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>TOTAL immobilisations corporelles</i>				
Participations selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>TOTAL immobilisations financières</i>				
<i>Total Actif Immobilisé (II)</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>TOTAL Stock</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	65		65	
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>TOTAL Créances</i>	65		65	
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	748		748	1 000
<i>TOTAL Disponibilités</i>	748		748	1 000
Charges constatées d'avance				
<i>Total Actif Circulant (III)</i>	813		813	1 000
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<i>Total Général (I à VI)</i>	813		813	1 000

Bilan passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel dont versé : 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-187	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	813	1 000
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont emprunts participatifs :		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)		
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	813	1 000

Résultat de l'exercice en centimes -186,79

Total du bilan en centimes 813,21

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat (en liste)

Rubriques	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			254	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations			
	Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			254	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-254	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			2	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER			2	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-252	

Compte de résultat partie 2

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-65	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	189	
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-187	

ANNEXE

Annexe

La présente annexe est une partie indissociable des comptes annuels de la société AAVICII pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes annuels est de 813,21 €.

Le chiffre d'affaires est nul.

Le résultat de l'exercice est une perte de 186,79 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en Euros.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la société AAVICII sont établis conformément au plan comptable général défini par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des avis et recommandations ultérieures

Et en application du Code de Commerce, articles L123-12 à L 123-24.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des avis et recommandations ultérieures relatif au plan comptable général et aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan,

la société AAVICII ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité ;
- les transactions concernées ne sont pas significatives.

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société ne possède pas d'engagement hors bilan à la clôture de l'exercice.

DEFINITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET MODE DE RECONNAISSANCE

Le chiffre d'affaires est composé des loyers de crédit-bail correspondant à des prestations continues.

La comptabilisation du chiffre d'affaires respecte le principe d'indépendance des exercices et implique ainsi le cas échéant la comptabilisation d'écritures de régularisation à la clôture de l'exercice (produits à recevoir ou constatés d'avance).

Le chiffre d'affaires est détaillé par nature dans le tableau ventilation du chiffre d'affaires.

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés				65	65	
Débiteurs divers						
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		65	65	
Charges constatées d'avance						
		TOTAL DES CREANCES		65	65	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
		TOTAL DES DETTES				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital et variation des capitaux propres

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 100 actions de 10 € de nominal.

RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2023 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mai 2024.

L'affectation de ce résultat est résumée dans le tableau suivant :

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	
Origines :	Report à nouveau antérieur Résultat de l'exercice Prélèvement sur les réserves
TOTAL	
Affectation :	Réserve légale Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau
TOTAL	

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Ventilation du résultat	Avant impôt	Incidence sur les sociétés (1)			Après impôt
		Impôt brut	Crédit d'impôt	Impôt net imputé	
1- taxé au taux normal	-254	-65			
2- taxé au taux réduit ou non taxable					
RESULTAT D'EXPLOITATION (1+2)	-254	-65	0	-65	-189
1- taxé au taux normal	2	0		0	0
2- taxé au taux réduit ou non taxable					
RESULTAT FINANCIER (1+2)	2	0	0	0	1
I-RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-252	-65	0	-65	-187
a- taxé au taux normal (a)				0	0
b- taxé au taux réduit ou non taxable (b)					
II-RESULTAT EXCEPTIONNEL (a+b)	0	0	0	0	0
III - Autres à préciser (ex. impôts différés)				0	
RESULTAT COMPTABLE (I+II+III)	-252	-65	0	-65	-187

(1) Convention de signe : charge d'impôt en positif et produit d'impôt en négatif

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

La société AAVICII est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 1 janvier 2019.

Son résultat fiscal ayant servi de base au calcul de l'impôt est le suivant :

- déficit à court terme de 251,79 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 65 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Information sur les postes concernant les entreprises liées

Le présent état concerne les entreprises liées (celles pouvant être incluses par intégration globale dans un même périmètre de consolidation) et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10% et 50%).

Postes du bilan	Montant total du poste	Montant concernant les entreprises liées et les participations
POSTES DE L'ACTIF		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Immobilisations financières		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- TIAP		
- Autres titres immobilisés		
- Autres immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	748	748
Capital souscrit appelé non versé		
Charges constatées d'avance		
TOTAL POSTES DE L'ACTIF		748
POSTES DU PASSIF		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL POSTES DU PASSIF		0
POSTES DU COMPTE DE RESULTAT		
Produits financiers		
Charges financières		
Postes du résultat d'exploitation (chiffres d'affaires, achats...)	254	254
TOTAL POSTES DU COMPTE DE RESULTAT		

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de notre commissaire aux comptes KPMG S.A. de la lettre de mission au titre de l'exercice 2024 sont de 6 150 € HT.

Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition de moyen conclu entre la SNC Aavicii et la Société Générale, il a été convenu que ces honoraires de commissariat aux comptes seront pris en charge par cette dernière.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

SNC AAVICII

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

SNC AAVICII
17 Cours Valmy
92800 PUTEAUX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

SNC AAVICII

17 cours Valmy – 92800 Puteaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Gérant, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAVICII relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris la Défense, le 28 avril 2025

KPMG S.A.



Nicolas Bourhis

Associé

Société en nom collectif AAVICII

17 Cours Valmy 92800 PUTEAUX

Comptes annuels au : 31 décembre 2024

Sommaire

[BILAN..... 3](#)

[Bilan actif..... 4](#)

[Bilan passif..... 5](#)

[COMPTE DE RESULTAT..... 6](#)

[Compte de résultat \(en liste\)..... 7](#)

[Compte de résultat partie 2..... 8](#)

[ANNEXE..... 9](#)

[Annexe..... 10](#)

[Règles et méthodes comptables..... 11](#)

[Etats des échéances des créances et des dettes..... 12](#)

[INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT..... 13](#)

[Composition du capital et variation des capitaux propres..... 14](#)

[Ventilation de l'impôt sur les sociétés..... 15](#)

[ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS..... 16](#)

[Intégration fiscale..... 17](#)

[Information sur les postes concernant les entreprises liées..... 18](#)

[Honoraires des commissaires aux comptes..... 19](#)

BILAN

Bilan actif

Rubriques	31/12/2024		31/12/2023	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	65		65	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	65		65	
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	748		748	1 000
TOTAL Disponibilités	748		748	1 000
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	813		813	1 000
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	813		813	1 000

Bilan passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel dont versé : 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-187	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	813	1 000
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)		
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	813	1 000

Résultat de l'exercice en centimes -186,79

Total du bilan en centimes 813,21

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat (en liste)

Rubriques	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			254	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations			
	Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			254	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-254	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			2	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER			2	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-252	

Compte de résultat partie 2

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-65	
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	2	
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	189	
<i>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</i>	-187	

ANNEXE

Annexe

La présente annexe est une partie indissociable des comptes annuels de la société AAVICII pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes annuels est de 813,21 €.

Le chiffre d'affaires est nul.

Le résultat de l'exercice est une perte de 186,79 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en Euros.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la société AAVICII sont établis conformément au plan comptable général défini par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des avis et recommandations ultérieures

Et en application du Code de Commerce, articles L123-12 à L 123-24.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des avis et recommandations ultérieures relatif au plan comptable général et aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan,

la société AAVICII ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité ;
- les transactions concernées ne sont pas significatives.

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société ne possède pas d'engagement hors bilan à la clôture de l'exercice.

DEFINITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET MODE DE RECONNAISSANCE

Le chiffre d'affaires est composé des loyers de crédit-bail correspondant à des prestations continues.

La comptabilisation du chiffre d'affaires respecte le principe d'indépendance des exercices et implique ainsi le cas échéant la comptabilisation d'écritures de régularisation à la clôture de l'exercice (produits à recevoir ou constatés d'avance).

Le chiffre d'affaires est détaillé par nature dans le tableau ventilation du chiffre d'affaires.

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus		A plus d'un an
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immos financières							
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE							
Clients douteux ou litigieux							
Autres créances clients							
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée					
		Autres impôts					
		Etat - divers					
Groupes et associés				65	65		
Débiteurs divers							
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				65	65		
Charges constatées d'avance							
TOTAL DES CREANCES				65	65		
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine							
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés							
Personnel et comptes rattachés							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée					
		Obligations cautionnées					
		Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupes et associés							
Autres dettes							
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAL DES DETTES							
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital et variation des capitaux propres

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 100 actions de 10 € de nominal.

RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2023 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mai 2024.

L'affectation de ce résultat est résumée dans le tableau suivant :

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	
Origines :	Report à nouveau antérieur Résultat de l'exercice Prélèvement sur les réserves
TOTAL	
Affectation :	Réserve légale Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau
TOTAL	

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Ventilation du résultat	Avant impôt	Incidence sur les sociétés (1)			Après impôt
		Impôt brut	Crédit d'impôt	Impôt net imputé	
1- taxé au taux normal	-254	-65			
2- taxé au taux réduit ou non taxable					
RESULTAT D'EXPLOITATION (1+2)	-254	-65	0	-65	-189
1- taxé au taux normal	2	0		0	0
2- taxé au taux réduit ou non taxable					
RESULTAT FINANCIER (1+2)	2	0	0	0	1
I-RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-252	-65	0	-65	-187
a- taxé au taux normal (a)				0	0
b- taxé au taux réduit ou non taxable (b)					
II-RESULTAT EXCEPTIONNEL (a+b)	0	0	0	0	0
III - Autres à préciser (ex. impôts différés)				0	
RESULTAT COMPTABLE (I+II+III)	-252	-65	0	-65	-187

(1) Convention de signe : charge d'impôt en positif et produit d'impôt en négatif

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

La société AAVICII est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 1 janvier 2019.

Son résultat fiscal ayant servi de base au calcul de l'impôt est le suivant :

- déficit à court terme de 251,79 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 65 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Information sur les postes concernant les entreprises liées

Le présent état concerne les entreprises liées (celles pouvant être incluses par intégration globale dans un même périmètre de consolidation) et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10% et 50%).

<i>Postes du bilan</i>	<i>Montant total du poste</i>	<i>Montant concernant les entreprises liées et les participations</i>
POSTES DE L'ACTIF		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Immobilisations financières		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- TIAP		
- Autres titres immobilisés		
- Autres immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	748	748
Capital souscrit appelé non versé		
Charges constatées d'avance		
TOTAL POSTES DE L'ACTIF		748
POSTES DU PASSIF		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL POSTES DU PASSIF		0
POSTES DU COMPTE DE RESULTAT		
Produits financiers		
Charges financières		
Postes du résultat d'exploitation (chiffres d'affaires, achats...)	254	254
TOTAL POSTES DU COMPTE DE RESULTAT		

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de notre commissaire aux comptes KPMG S.A. de la lettre de mission au titre de l'exercice 2024 sont de 6 150 € HT.

Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition de moyen conclu entre la SNC Aavicii et la Société Générale, il a été convenu que ces honoraires de commissariat aux comptes seront pris en charge par cette dernière.